



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
8 novembre 2011
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission de l'investissement, des entreprises
et du développement
Réunion d'experts pluriannuelle sur les politiques de développement
des entreprises et le renforcement des capacités pour la science,
la technologie et l'innovation
Quatrième session
Genève, 16-18 janvier 2012
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Ordre du jour provisoire annoté

I. Ordre du jour

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Politiques de la technologie, de l'innovation et de l'entrepreneuriat contribuant à la lutte contre la pauvreté.
4. Adoption du rapport de la réunion.

II. Annotations

Point 1
Élection du Bureau

1. Il est recommandé aux participants d'élire un président et un vice-président-rapporteur.

Point 2
Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire de la réunion est reproduit dans la section I ci-dessus. Un programme détaillé sera distribué une semaine avant la réunion.

Documentation

TD/B/C.II/MEM.1/11 Ordre du jour provisoire annoté

Point 3

Politiques de la technologie, de l'innovation et de l'entrepreneuriat contribuant à la lutte contre la pauvreté

3. Pour la dernière session de la Réunion d'experts pluriannuelle, les experts ont retenu le thème «L'innovation et la technologie au service du développement: l'entrepreneuriat, l'innovation et la technologie dans la lutte contre la pauvreté – en particulier dans l'intérêt des femmes et de la prochaine génération de dirigeants – et l'examen du rôle des relations interentreprises et des chaînes de valeur mondiales dans le soutien des mesures de lutte contre la pauvreté». Afin de faciliter le débat, le secrétariat de la CNUCED a élaboré une note thématique intitulée «Politiques de la technologie, de l'innovation et de l'entrepreneuriat contribuant à la lutte contre la pauvreté». La note souligne l'utilité de la politique en matière de technologie et d'innovation et de la politique d'entrepreneuriat pour stimuler le développement des populations et des communautés qui vivent dans la pauvreté dans les pays en développement. Elle fait ressortir le potentiel d'un développement axé sur l'innovation et le rôle des liens entre les entreprises. En particulier, elle évoque les possibilités de création d'entreprises qu'offre l'amélioration de l'accès aux chaînes de valeur mondiales. Elle insiste enfin sur le fait qu'il importe de renforcer les capacités permettant d'identifier et d'adapter les technologies pour des usages locaux novateurs, afin de réduire la pauvreté et d'améliorer les possibilités de développement dans les communautés pauvres, en particulier rurales.

4. Les politiques et l'expérience des pays développés fourniront quelques exemples, mais la réunion d'experts portera principalement sur les stratégies et les programmes destinés aux pays en développement. L'objectif ultime de la réunion est de présenter une vue d'ensemble des stratégies en matière d'entrepreneuriat, de technologie et d'innovation qui peuvent aider les responsables politiques à élaborer et mettre en œuvre des politiques nationales axées sur la réduction de la pauvreté. Les experts débattront des difficultés pratiques de mise en œuvre que les institutions de développement rencontrent dans les pays en développement en tant que parties prenantes de l'action en faveur de l'entrepreneuriat et du développement axé sur l'innovation. À cet égard, la réunion d'experts s'inspirera des enseignements tirés des projets d'assistance technique de la CNUCED ainsi que des recherches et des analyses menées dans ce domaine. Les experts sont invités à rédiger des communications succinctes sur le thème examiné, qui seront distribuées au cours de la session sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles ont été reçues.

Documentation

TD/B/C.II/MEM.1/12 Politiques de la technologie, de l'innovation et de l'entrepreneuriat contribuant à la lutte contre la pauvreté

Point 4

Adoption du rapport de la réunion

5. Le rapport de la réunion d'experts sera présenté à la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement à sa prochaine session. La réunion d'experts souhaitera peut-être autoriser le Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final après la clôture de la session.

Contributions des experts

Les experts désignés par les États membres sont invités à soumettre de brèves notes (environ cinq pages) en tant que contribution aux travaux de la réunion. Ces notes devraient être communiquées au secrétariat de la CNUCED avant la réunion. Elles s'inspireront de l'expérience nationale et de l'expérience du secteur privé et seront mises à la disposition des participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues.

Ces documents doivent être communiqués avant le 6 janvier 2012. Les documents relatifs à la politique des entreprises et aux indicateurs doivent être envoyés à M^{me} Fulvia Farinelli, Service du développement des entreprises, Division de l'investissement et des entreprises, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10 (Suisse), télécopieur: +41 22 917 0122; courriel: fulvia.farinelli@unctad.org. Les documents relatifs à la technologie et aux politiques d'innovation doivent être envoyés à M. Dimo Calovski, Service de la science, de la technologie et des TIC, Division de la technologie et de la logistique, télécopieur: +41 22 917 0052; courriel: dimo.calovski@unctad.org.
